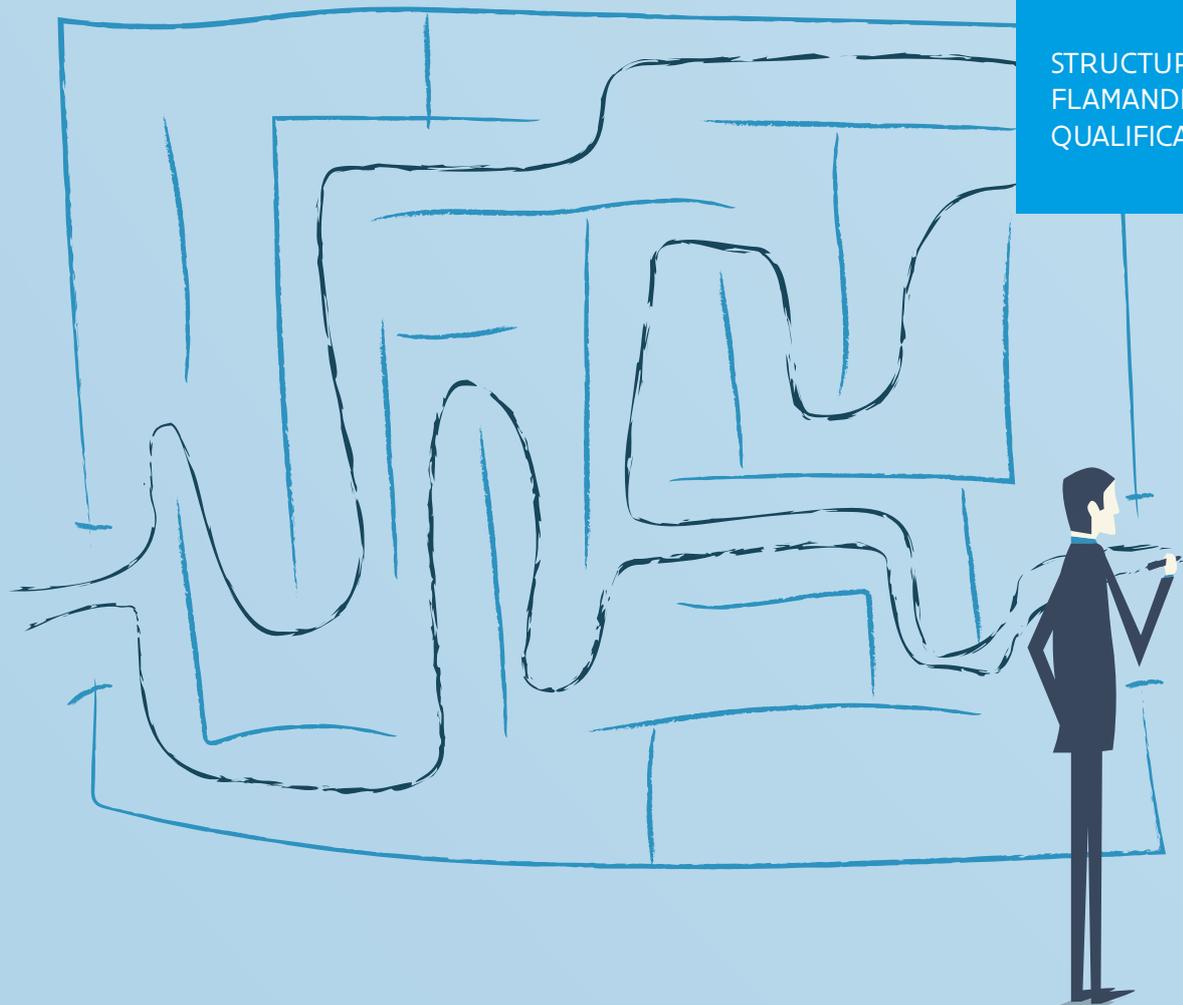




# SFQ

STRUCTURE  
FLAMANDE DES  
QUALIFICATIONS



# STRUCTURE FLAMANDE DES QUALIFICATIONS

Guide des qualifications

AHOVOKS  
AGENCE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR, DE L'ÉDUCATION  
DES ADULTES, DES  
QUALIFICATIONS ET DES  
ALLOCATIONS D'ÉTUDES

[vlaamsekwalificatiestructuur.be](http://vlaamsekwalificatiestructuur.be)

## Introduction

Le rythme soutenu des évolutions technologiques, économiques et sociales fait de l'apprentissage tout au long de la vie une nécessité. Il existe divers moyens d'acquérir, de développer, d'entretenir et d'alimenter des compétences. Pour vous aider, la structure flamande des qualifications indique clairement les qualifications ou ensembles de compétences nécessaires à l'exercice d'un emploi, les études complémentaires à entreprendre ou les compétences nécessaires pour participer pleinement à la Société.

## Cadre européen de qualification

Face à la mobilité croissante des apprenants et des travailleurs, il convient d'accroître la visibilité et l'employabilité des compétences acquises. L'internationalisation du marché du travail exige, en outre, que les compétences soient décrites dans des qualifications comparables au niveau international. C'est la raison pour laquelle la Commission européenne a lancé le Cadre européen des qualifications (CEC).

En 2008, le Parlement européen et le Conseil européen ont adopté la recommandation relative au CEC. Le CEC est un cadre de référence européen constitué de huit niveaux. Il vise à établir un lien entre les systèmes de certification de tous les pays afin d'en faciliter la comparaison.



ÉTAT MEMBRE DE L'UE A	CEC	ÉTAT MEMBRE DE L'UE B
1	1	1
2	2	2
3	3	3
4	4	4
5	5	5
6	6	6
7	7	7
8	8	
9		
10		
11		
12		

## Structure flamande des qualifications

En 2009, le Parlement flamand a approuvé le décret relatif à la structure des qualifications. La structure flamande des qualifications (VKS) s'articule autour de huit niveaux et fournit une organisation des qualifications reconnues par le Gouvernement flamand. Une qualification est un ensemble complet et intégré de compétences, reconnu par l'Autorité flamande.

### DEUX TYPES DE QUALIFICATIONS

Par **qualifications professionnelles**, on entend des ensembles complets et intégrés de compétences grâce auxquelles une profession peut être exercée. Une qualification professionnelle peut être obtenue via l'enseignement et d'autres dispensateurs de formation ou la reconnaissance de compétences acquises (RCA). Une qualification professionnelle est établie sur la base d'un dossier de qualification professionnelle. La base de données « Competent » constitue le cadre de référence prioritaire. L'Agence flamande de l'Enseignement supérieur, de l'Éducation des Adultes, des Qualifications et des Allocations d'Études, ou AHOVOKS, coordonne, en qualité de service compétent du Gouvernement flamand, l'élaboration des dossiers de qualification professionnelle et organise leur validation et leur classification.

Par **qualifications d'enseignement**, on entend des ensembles complets et intégrés de compétences requises pour fonctionner au sein de la société et y participer pleinement, entamer des études nouvelles ou complémentaires ou entreprendre des activités professionnelles. Les qualifications d'enseignement sont exclusivement délivrées par des organismes d'enseignement. Les qualifications d'enseignement de niveau 1 à 4 se composent d résultats d'apprentissage, d résultats d'apprentissage qui préparent à l'enseignement supérieur et/ou de qualifications professionnelles ou de qualifications partielles reconnues. AHOVOKS élabore des propositions de qualifications d'enseignement de sa propre initiative ou à la demande de parties intéressées. Pour les qualifications d'enseignement de niveau 5 à 8, les établissements d'enseignement supérieur décrivent les résultats d'apprentissage spécifiques à chaque domaine pour chaque programme d'études. L'organisme d'accréditation flamand néerlandais (NVAO) fournit à l'AHOVOKS les qualifications reconnues et les résultats d'apprentissage spécifiques à un domaine.

## QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES ET QUALIFICATIONS D'ENSEIGNEMENT : UN APERÇU

NIVEAU VKS	QUALIFICATION PROFESSIONNELLE	QUALIFICATION D'ENSEIGNEMENT
8	x	Doctorat
7	x	Master
6	x	Bachelier
5	x	Formation de type graduat Une ou plusieurs qualifications professionnelles reconnues au niveau cinq.
4	x	<p>a) les résultats d'apprentissage du troisième degré esg et les résultats d'apprentissage qui préparent à l'enseignement supérieur du troisième degré esg qui sont liés à un ou plusieurs domaines scientifiques</p> <p>b) les résultats d'apprentissage du troisième degré est et les résultats d'apprentissage qui préparent à l'enseignement supérieur du troisième degré est qui sont liés à un ou plusieurs domaines scientifiques</p> <p>c) les résultats d'apprentissage du troisième degré esa et les résultats d'apprentissage qui préparent à l'enseignement supérieur du troisième degré esa qui sont liés à un ou plusieurs domaines scientifiques</p> <p>d) les résultats d'apprentissage du troisième degré est ou esa et une ou plusieurs qualifications professionnelles reconnues, complétées ou non par une ou plusieurs qualifications partielles</p> <p>e) les résultats d'apprentissage de la troisième année d'études du troisième degré esp et une ou plusieurs qualifications professionnelles reconnues, complétées ou non par une ou plusieurs qualifications partielles</p> <p>f) les résultats d'apprentissage de la « formation générale complémentaire » de l'éducation des adultes et une ou plusieurs qualifications professionnelles reconnues, complétées ou non par une ou plusieurs qualifications partielles</p> <p>g) les résultats d'apprentissage et les résultats d'apprentissage spécifiques, tels que fixés aux points b) ou c) ainsi qu'une ou plusieurs qualifications professionnelles reconnues, complétées ou non par une ou plusieurs qualifications partielles</p> <p>h) les résultats d'apprentissage du troisième degré de la finalité transition et les résultats d'apprentissage qui préparent à l'enseignement supérieur pour les filières de transition transversales (esg) et les filières de transition spécifiques au domaine (esa/est) du troisième degré de la finalité transition</p> <p>i) les résultats d'apprentissage du troisième degré de la double finalité et les résultats d'apprentissage qui préparent à l'enseignement supérieur pour les filières du troisième degré de la double finalité (est/esa) ainsi qu'une ou plusieurs qualifications professionnelles reconnues, complétées ou non par une ou plusieurs qualifications partielles</p> <p>j) les résultats d'apprentissage de la subdivision structurelle se-n-se (secondaire après secondaire) de la troisième année d'études du troisième degré qui suit les subdivisions structurelles de la première et de la deuxième année d'études du troisième degré de la finalité orientée vers le marché du travail et qui conduisent à un diplôme donnant accès à une formation de bachelier</p>
3	x	<p>a) les résultats d'apprentissage de la deuxième année d'études du troisième degré ESP et une ou plusieurs qualifications professionnelles reconnues, complétées ou non par une ou plusieurs qualifications partielles</p> <p>b) les résultats d'apprentissage de la deuxième année d'études du troisième degré de la finalité orientée vers le marché du travail ainsi qu'une ou plusieurs qualifications professionnelles reconnues, complétées ou non par une ou plusieurs qualifications partielles</p>

2	x	<p>a) les résultats d'apprentissage de l'éducation de base</p> <p>b) les résultats d'apprentissage du deuxième degré ESP et une ou plusieurs qualifications professionnelles ou qualifications partielles reconnues</p> <p>c) les résultats d'apprentissage du deuxième degré de la finalité orientée vers le marché du travail et une ou plusieurs qualifications professionnelles ou qualifications partielles reconnues</p>
1	x	Les résultats d'apprentissage de l'enseignement primaire

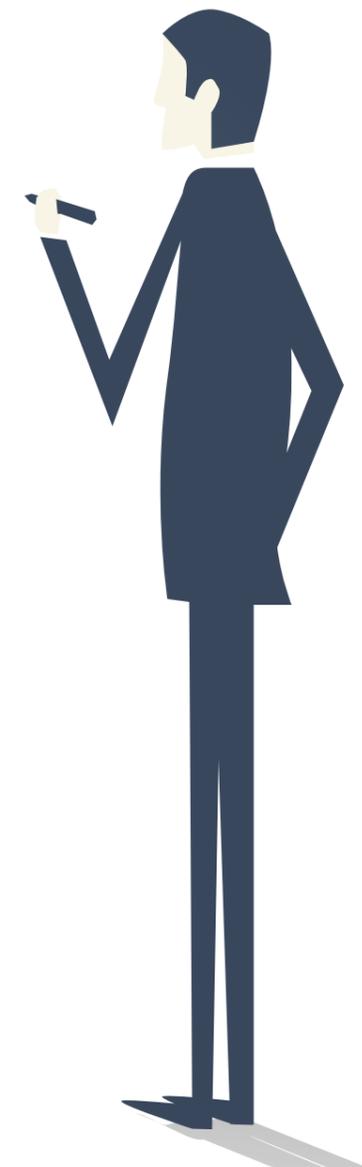
### CADRE DE QUALIFICATION AVEC DESCRIPTEURS DE NIVEAU

Tant les qualifications professionnelles que les qualifications d'enseignement sont répertoriées dans un des huit niveaux de la structure flamande des qualifications. Les qualifications des différents niveaux se distinguent les unes des autres sur la base de « descripteurs de niveau ». Ces derniers décrivent les aptitudes et les savoirs requis, et définissent le contexte, le degré d'autonomie et le degré de responsabilité exigés par un certain niveau.

Les qualifications peuvent ainsi être comparées de manière objective et transparente. Ainsi, les dispensateurs d'enseignement et de formations, et le marché du travail peuvent plus facilement communiquer en matière de qualifications et de compétences. C'est le cas tant en Flandre qu'en Europe.

#### Bref, la structure flamande des qualifications

- est une classification englobant des qualifications reconnues ;
- clarifie le contenu des qualifications et leurs rapports mutuels ;
- garantit que les compétences acquises correspondent aux besoins du marché du travail ;
- offre la possibilité de rendre visibles, de reconnaître et d'échanger les compétences issues de l'apprentissage formel, informel et non formel.

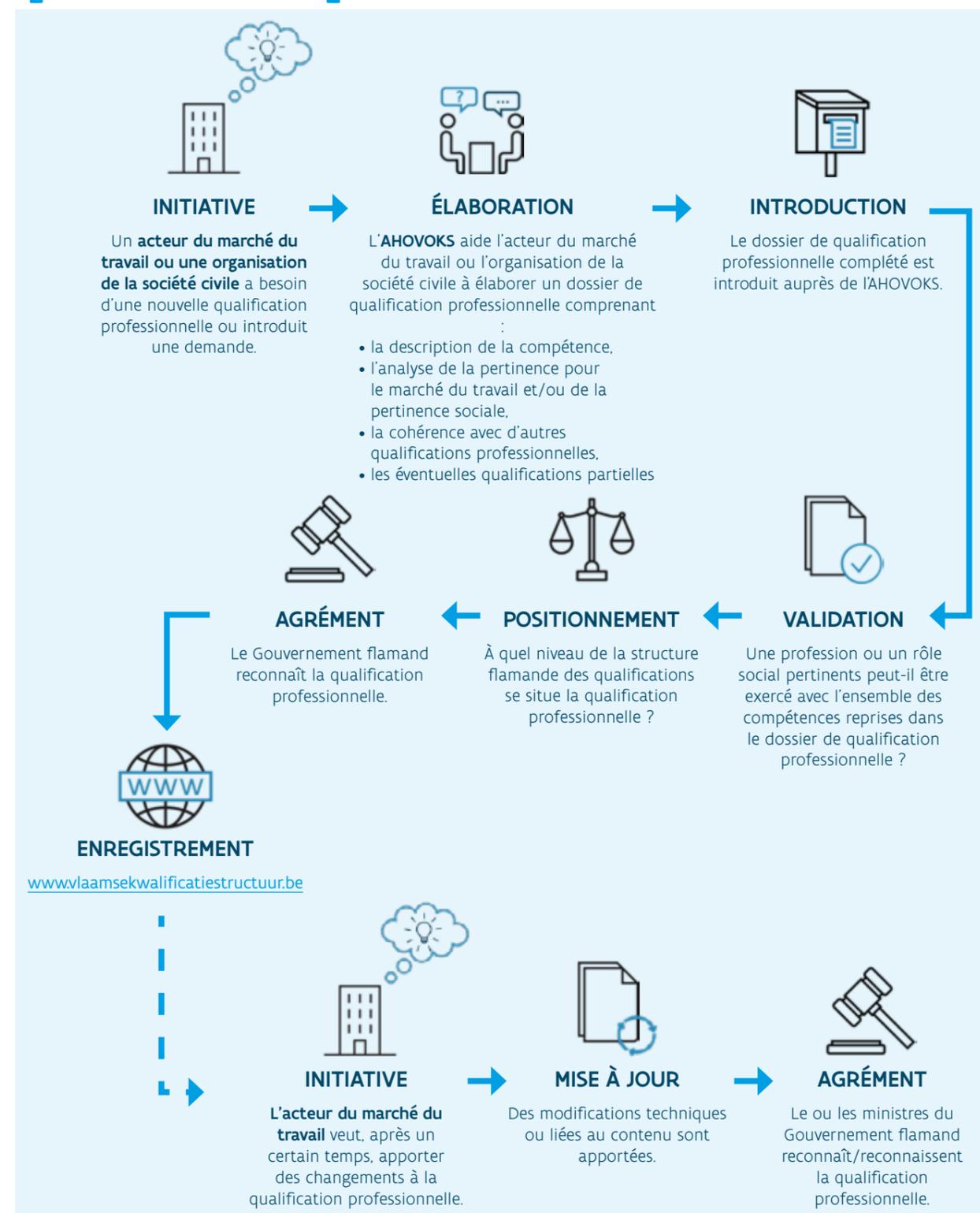


## La structure flamande des qualification: un aperçu.

NIVEAU VKS	ÉLÉMENTS DE DESCRIPTEUR PAR NIVEAU	
	APTITUDES CONNAISSANCES	CONTEXTE AUTONOMIE RESPONSABILITÉ
VKS 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>reconnaître des matériaux, des informations succinctes et univoques, des principes et des règles de base simples et concrets d'une partie d'un domaine spécifique</li> <li>- utiliser une ou plusieurs des aptitudes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>cognitives : faire appel aux informations stockées dans la mémoire, s'en souvenir et les appliquer</li> <li>motrices : recourir aux automatismes et imiter les pratiques</li> <li>exécuter des actions répétitives et reconnaissables dans des tâches routinières</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>agir dans un contexte stable, familier, simple et bien structuré, dans lequel la pression des délais est de faible importance</li> <li>manipuler des objets non délicats</li> <li>fonctionner sous une direction directe</li> <li>faire preuve d'une efficacité personnelle</li> </ul>
VKS 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>appréhender des informations, notions et procédures standard concrètes d'un domaine spécifique</li> <li>utiliser une ou plusieurs des aptitudes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>cognitives : analyser les informations en distinguant des éléments et établissant des liens</li> <li>motrices : <ul style="list-style-type: none"> <li>convertir des expériences sensorielles en actions motrices</li> <li>appliquer des techniques et des actes pratiques appris</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>appliquer un nombre sélectionné de procédures standard lors de l'exécution de tâches ; adopter des stratégies prescrites pour la résolution d'un nombre limité de problèmes concrets reconnaissables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>agir dans un nombre restreint de contextes comparables, simples et familiers</li> <li>manipuler des objets délicats, passifs</li> <li>fonctionner, avec accompagnement, de façon semi-autonome</li> <li>assumer une responsabilité exécutive limitée de son propre travail</li> </ul>
VKS 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>appréhender un nombre de notions abstraites, lois, formules et méthodes d'un domaine spécifique ; distinguer l'essentiel de l'accessoire dans une information</li> <li>utiliser une ou plusieurs des aptitudes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>cognitives : <ul style="list-style-type: none"> <li>analyser une information par la déduction et l'induction</li> <li>synthétiser l'information</li> </ul> </li> <li>motrices : <ul style="list-style-type: none"> <li>faire des constructions sur la base d'un plan</li> <li>accomplir des actes qui requièrent une compréhension tactique et stratégique</li> <li>appliquer des aptitudes artistiques et créatives</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>choisir, combiner et utiliser des procédures et méthodes standard lors de l'exécution de tâches et de la résolution d'une diversité de problèmes concrets bien définis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>agir dans des contextes comparables dans lesquels un certain nombre de facteurs changent</li> <li>manipuler des objets délicats, actifs</li> <li>fonctionner avec une certaine autonomie en vue de l'accomplissement d'un ensemble de tâches bien déterminé</li> <li>assumer une responsabilité organisationnelle limitée de son propre travail</li> </ul>

NIVEAU VKS	ÉLÉMENTS DE DESCRIPTEUR PAR NIVEAU	
	APTITUDES CONNAISSANCES	CONTEXTE AUTONOMIE RESPONSABILITÉ
VKS 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>interpréter des données concrètes et abstraites (information et notions) d'un domaine spécifique</li> <li>appliquer des aptitudes motrices réflexives, cognitives et productives</li> <li>évaluer et intégrer des données et développer des stratégies pour l'exécution de tâches diverses et pour la résolution de divers problèmes concrets, non familiers (mais spécifiques du domaine)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>agir dans une combinaison de contextes changeants</li> <li>fonctionner de façon autonome en disposant d'une marge d'initiative restreinte</li> <li>assumer la responsabilité totale de son propre travail ; évaluer et adapter son propre fonctionnement en vue d'atteindre des résultats collectifs</li> </ul>
VKS 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>étendre l'information d'un domaine spécifique avec des données concrètes et abstraites ou la compléter par des données manquantes ; utiliser des cadres de définitions ; être conscient de la portée des savoirs spécifiques du domaine</li> <li>appliquer des aptitudes cognitives et motrices intégrées</li> <li>transférer des savoirs et appliquer des procédures de façon souple et inventive pour l'accomplissement de tâches et la résolution stratégique de problèmes concrets et abstraits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>agir dans une série de nouveaux contextes complexes</li> <li>fonctionner de façon autonome et de sa propre initiative</li> <li>assumer la responsabilité en vue d'atteindre des résultats personnels et de promouvoir des résultats collectifs</li> </ul>
VKS 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>évaluer et combiner des savoirs et notions d'un domaine spécifique</li> <li>appliquer des aptitudes spécialisées complexes et liées à des résultats de recherche</li> <li>collecter et interpréter des données pertinentes et appliquer de façon innovatrice des méthodes et ressources sélectionnées pour résoudre des problèmes complexes non familiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>agir dans des contextes complexes et spécialisés</li> <li>fonctionner en parfaite autonomie et avec une large marge d'initiative</li> <li>assumer la coresponsabilité de la détermination des résultats collectifs</li> </ul>
VKS 7	<ul style="list-style-type: none"> <li>intégrer et reformuler des savoirs et notions d'un domaine spécifique ou situé à l'interface de différents domaines</li> <li>appliquer de nouvelles aptitudes complexes, liées à la recherche autonome standardisée</li> <li>appliquer des techniques et méthodes complexes, avancées et/ou innovatrices destinées à résoudre des problèmes et les évaluer avec un esprit critique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>agir dans des contextes complexes et spécialisés</li> <li>fonctionner de façon complètement autonome en étant investi d'un droit à la prise de décision</li> <li>assumer la coresponsabilité de la détermination des résultats collectifs</li> </ul>
VKS 8	<ul style="list-style-type: none"> <li>étendre et/ou redéfinir des savoirs existants d'une partie substantielle d'un domaine spécifique ou situé à l'interface de différents domaines</li> <li>interpréter et créer de nouveaux savoirs par une recherche originale ou une étude scientifique avancée</li> <li>concevoir et exécuter des projets qui étendent et redéfinissent les savoirs procéduraux existants, orientés vers le développement de nouvelles aptitudes, techniques, applications pratiques et/ou de nouveaux matériaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>agir dans des contextes particulièrement complexes avec de larges implications innovantes</li> <li>assumer la responsabilité du développement de la pratique professionnelle ou de la recherche scientifique avec un sens critique affûté et en faisant preuve de ses capacités de gestion</li> </ul>

## Procédure de reconnaissance de la qualification professionnelle



## Applications de la structure flamande des qualifications

### TRANSPARENCE

Une description claire des qualifications et de leurs interrelations permet aux apprenants (élèves, étudiants, demandeurs d'emploi et travailleurs) d'avoir un aperçu des parcours possibles vers une qualification appropriée. La structure flamande des qualifications sert ainsi de cadre de référence pour le choix des études et de carrière.

### FORMATIONS DE QUALITÉ

#### • Formations d'enseignement

L'**AHOVOKS** soutient le développement de qualifications d'enseignement du niveau 1 à 5 inclus. Les qualifications d'enseignement destinées au marché du travail comprennent au moins une qualification professionnelle. Les dispensateurs d'enseignement dans l'enseignement secondaire, l'éducation des adultes, l'éducation artistique à temps partiel et les formations de graduat alignent leur programme d'études sur les qualifications reconnues.

Pour chaque formation d'enseignement du niveau 5 à 8 inclus, les résultats d'apprentissage spécifiques à un domaine sont décrits sous la coordination du Conseil interuniversitaire flamand ou VLIR et du Conseil des Instituts supérieurs flamands ou VLHORA, avec un contrôle qualité de l'organisme d'accréditation flamand néerlandais ou NVAO.

#### • Parcours de qualifications professionnelles

L'**AHOVOKS** accompagne et encadre l'élaboration des qualifications professionnelles. Des organisations des secteurs public, privé ou public-privé, qui répondent aux critères de qualité, peuvent délivrer des qualifications professionnelles reconnues après un parcours de formation et/ou RCA, dans lequel les compétences issues des qualifications professionnelles sont enseignées et/ou vérifiées.

Les formations sont ainsi en phase avec :

- les compétences requises par le marché du travail et/ou la société,
- les compétences nécessaires à l'épanouissement personnel,
- les compétences nécessaires pour entamer une formation complémentaire.

Le contrôle de la qualité des formations qualifiantes est assuré par les services compétents (inspection de l'enseignement, NVAO, superviseurs...).



**ÉDITEUR RESPONSABLE**

Peter Parmentier  
Ministère de l'Enseignement et de la Formation  
Agence de l'Enseignement supérieur, de l'Éducation des Adultes, des Qualifications et des Allocations d'étude  
Boulevard du Roi Albert II, 15  
1210 Bruxelles

kenc@vlaanderen.be

**CONCEPTION**

Leen Penxten

**EN LIGNE**

<http://vlaamsekwalificatiestructuur.be/>

**NUMÉRO DE DÉPÔT**

D/2020/3241/061

**VERSION**

Mars 2020

# AHOVOKS

AGENCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE  
L'ÉDUCATION DES ADULTES, DES QUALIFICATIONS  
ET DES ALLOCATIONS D'ÉTUDES

Boulevard du Roi Albert II, 15  
1210 BRUXELLES  
[www.ahovoks.be](http://www.ahovoks.be)